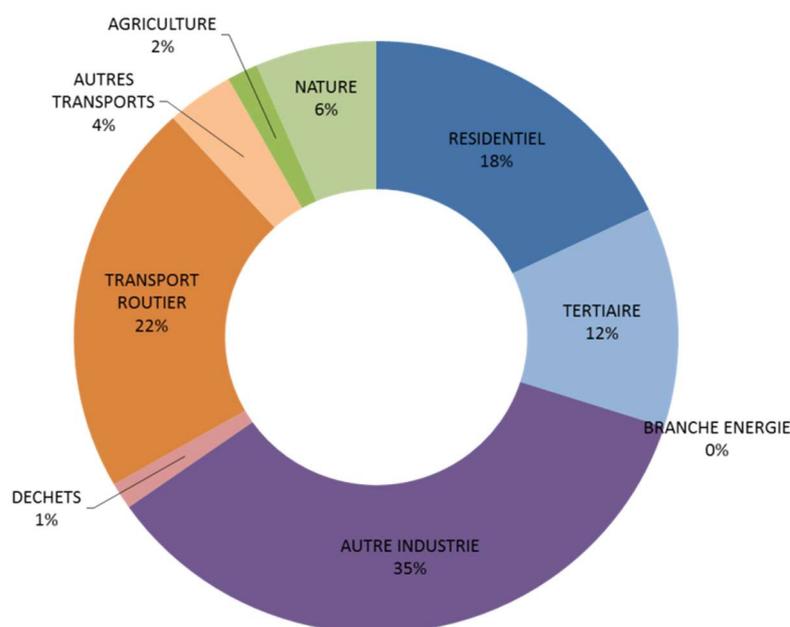


COP21 : les acteurs du monde économique mobilisés pour la transition écologique du territoire

La Métropole Rouen Normandie s'est engagée fin 2017 dans une démarche, la COP21 Rouen Normandie, pour mobiliser à ses côtés les acteurs du territoire pour agir ensemble sur la transition écologique. Il s'agit de mettre en œuvre sur le territoire les actions permettant de tenir les objectifs retenus au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris qui vise à limiter le réchauffement climatique en deçà de 2°C. Les objectifs de la COP 21 Rouen Normandie pour 2050 sont : la diminution par 4 des émissions de gaz à effet de serre, la diminution par 2 des consommations d'énergie et 100% d'énergie renouvelable consommée sur le territoire. Une mobilisation collective est donc nécessaire pour atteindre ces objectifs. Citoyens, communes mais aussi acteurs du monde économique se sont donc engagés à divers niveaux pour agir en faveur de la transition écologique du territoire.

Sur le territoire de la Métropole, on a constaté que près de 3 millions de tonnes équivalent CO₂ sont ainsi émises chaque année (émissions directes), tandis que 8 millions de tonnes équivalent CO₂ sont émises hors du territoire pour les besoins de ses habitants et ses entreprises (émissions indirectes). Les émissions sur le territoire sont principalement le fait de l'industrie pour 35%, du transport routier pour 22% et du bâtiment (tertiaire et résidentiel pour 30%). **Face à ce constat et dans le cadre de la démarche de COP21 locale, la Métropole a décidé d'accompagner et de mobiliser ces différents acteurs pour mettre en place des outils et/ou changements concrets en faveur de la transition écologique.**





Première étape de la démarche, le diagnostic de son Plan Climat Air Énergie Territorial a confirmé que les actions liées aux compétences de la Métropole Rouen Normandie ne peuvent suffire, à elles seules, à obtenir les résultats attendus en termes de réduction de la pollution atmosphérique, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. La capacité d'action directe

de la Métropole Rouen Normandie est modérée, puisque son patrimoine et ses compétences ne représentent que 15% des émissions de gaz à effet de serre du territoire et 4 % des émissions totales liées au territoire (émissions directes et indirectes). Elle a voté à l'unanimité son plan d'action le 8 octobre dernier, mais l'enjeu aujourd'hui est de mobiliser l'intégralité des acteurs afin de travailler ensemble pour obtenir des résultats concrets et mesurables. Si la Métropole a mis en place son propre programme d'actions – le plan climat air énergie territorial –, elle est aussi allée à la rencontre des autres acteurs du territoire pour mettre en œuvre une véritable action collective. Ainsi, depuis plusieurs mois, les agents de la Métropole, avec l'appui du WWF et de l'ADEME, ont rencontré de nombreuses entreprises, et les ont accompagnés pour prendre des engagements publics pour réaliser des actions de transition & énergétique dans des domaines divers :

- ♣ **Les bâtiments** : mieux isoler les bâtiments existants, construire des nouveaux bâtiments aux normes BBC, diminuer les consommations courantes, utiliser des matériaux bio-sourcés pour la construction et la rénovation ;
- ♣ **L'efficacité énergétique** dans les process industriels ;
- ♣ **La production ou la consommation d'énergies renouvelables** comme par exemple l'installation de panneaux photovoltaïques ;
- ♣ **Déchets et matière** : trier ou mieux trier, diminuer les quantités de déchets, utiliser des matériaux recyclés ;
- ♣ **Mobilité et transport** : favoriser des déplacements alternatifs à la voiture pour les employés dans leurs déplacements professionnels et domicile-travail, diminuer les distances de déplacement des matières, utiliser des modes de transport propre, favoriser l'éco-conduite ;
- ♣ **Numérique** : augmenter la durée de vie des matériels informatiques, les recycler, avoir un usage plus limité des mails, impressions..., s'orienter vers des serveurs écologiques ;
- ♣ **Biodiversité** : mettre en place de la gestion différenciée sur les espaces verts, faire de l'éco-pâturage... ;
- ♣ **Alimentation** : utiliser des produits bio et locaux dans les restaurations collectives, faire de la sensibilisation auprès du personnel.

À cet appel de la Métropole, nombreuses sont les entreprises qui ont répondu par leur motivation, et accepté de rédiger un document d'engagements pour les prochaines années.

L'engagement des entreprises

Une cinquantaine d'entreprises travaillent actuellement sur leur engagement en vue de l'Accord de Rouen pour le climat qui sera conclu le 29 novembre 2018. L'engagement correspond à une démarche de progrès. Les entreprises définissent sur la base de leur situation actuelle les actions supplémentaires qu'elles s'engagent à mettre en œuvre.

Je m'engage à mettre en œuvre des actions ponctuelles

Je m'engage à mettre en œuvre une démarche structurée

Je m'engage vers l'innovation, l'excellence et la transmission à mes pairs

De nombreuses entreprises ont déjà mis en place des démarches en faveur de la transition écologique. Leur engagement témoigne d'avancées dans des domaines très variés : quel que soit le type d'entreprise, sa taille ou son niveau d'engagement actuel dans la coalition, chacun peut contribuer et s'engager sur des actions pour les prochaines années.

Les services de la Métropole se tiennent à la disposition des entreprises qui souhaiteraient encore rejoindre la démarche pour les accompagner.

Qui est l'entreprise ASPEN ?

Basé en Afrique du Sud, le groupe Aspen est un fournisseur de médicaments de marque, de génériques et de nutrition. Il est présent dans 150 pays à travers le monde et offre des traitements variés pour les maladies aiguës et chroniques rencontrées à tous les stades de la vie. Le groupe Aspen dispose de 18 sites de fabrication dans le monde et emploie 10 000 personnes. Le laboratoire Aspen s'inscrit dans une démarche d'entreprise responsable qui cherche à créer de la valeur pour tous ses clients et patients en fabricant des médicaments de qualité, accessibles et expédiés dans le monde entier.

Il est engagé dans de nombreux programmes caritatifs et s'appuie sur des valeurs sociales, éthiques et humaines fortes qui sont : intégrité, innovation, excellence, engagement et travail d'équipe.

Aspen à Notre-Dame-de-Bondeville

Ce site de production pharmaceutique est spécialisé dans le remplissage d'injectables stériles. Il est reconnu mondialement pour la fabrication de médicaments dans le domaine de la thrombose

Aspen expédie plus de 150 millions d'unités par an d'Antithrombotiques et de diluants pour le compte de tiers. Le site Aspen Notre-Dame-de-Bondeville compte 721 collaborateurs.

Un projet de 64 millions d'euros, est actuellement en cours pour la construction d'un nouveau bâtiment de production. D'ici 2023, une centaine d'embauches seront nécessaire pour fabriquer 50 millions d'ampoules unidoses et de poches de produits anesthésiques.

Une entreprise déjà engagée de longue date dans la responsabilité environnementale...

Le site d'Aspen NdB est certifié ISO 14001 (Management de l'environnement), ISO 50001 (Management de l'énergie) et OHSAS 18001 (Management de la santé et de la sécurité). Ces 3 certifications sont des signes visibles de l'engagement du site dans une démarche de développement durable et d'amélioration continue.

Depuis plusieurs années de nombreuses actions techniques (2.5m d'investissements depuis 2010) mais aussi de sensibilisation, d'organisation ont été menées sur le site. Elles ont permis d'obtenir des résultats très significatifs :

- 76% de réduction de la consommation d'eau
- 47% de la consommation électrique
- 32% de réduction de déchets

... et qui va plus loin dans la performance énergétique et la sensibilisation dans le cadre de la COP21

-
- Remplacement des Tours Aéro Réfrigérantes par des tours adiabatiques
- Mise en place d'une double borne électrique sur le parking du personnel
- Diagnostic fuites sur le réseau d'air comprimé
- Kaizen avec des équipes de production pour rechercher des idées d'économie d'énergie sur les lignes de production
- Communication régulière pour développer une culture Eco-Energie
- Convention Plan de Déplacement Entreprise (Co-voiturage/ Transport en commun)
- Certification ISO 14001 , 50001 et OHSAS 18001

Papillons Blancs 76



Les *Papillons Blancs 76* est une association parentale qui se consacre à l'accueil et l'accompagnement des personnes en établissement et à domicile. 550 enfants et adultes, atteints d'une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, bénéficient de l'expertise métier d'équipes pluridisciplinaires au sein de 14 établissements et services implantés sur le bassin

seinomarin.

Dans son activité de gestion d'établissements, l'association *Papillons Blancs 76* emploie 338¹ personnes et présente un budget d'exploitation annuel supérieur à 20 millions d'euros, piloté par son Siège social et financé principalement par les aides départementales et régionales. 12 établissements d'accueil sont implantés sur le territoire de la Métropole à Canteleu, Rouen, Petit-Quevilly, Cléon, Elbeuf et Le Trait.

Un acteur social engagé

Impliqués par leur champ d'action dans les réflexions autour de la construction de la Société de demain, les *Papillons Blancs 76* souhaitent porter et nourrir une dynamique d'efforts et de modifications de comportements. Leur rayonnement normand, leur présence à des instances de portée nationale (institutions), leur interaction constante avec leur environnement social et la société, leur permettent de témoigner par la preuve de la nécessité de contribuer à toute échelle et de participer à l'émergence de nouvelles initiatives locales. Une dynamique à diffuser grâce à l'effet papillon, favorable au renforcement de l'attractivité du territoire.

Ses engagements dans la COP21

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet Associatif Global 2016-2020, l'association *Papillons Blancs 76* a déjà mis en place plusieurs actions en matière de transition écologique (audit énergétique du parc immobilier, disposition employeur IKvélo, préservation de la biodiversité par l'application du zéro phyto pour les prestations commerciales de l'ESAT). Dans le cadre de la COP21, elle propose de poursuivre sa politique notamment les axes stratégiques suivants :

- **Sensibilisation** auprès des personnes accueillies au sein des établissements et services (à travers les activités éducatives, les collaborations extérieures et les coopérations inter-établissements). Objectif : nourrir et porter une dynamique d'efforts et impulser une dynamique positive favorable à la modification des comportements de l'ensemble des publics de l'association ;
- **Mobilité Transport** : poursuite de la démarche employeur en faveur des « déplacements doux » des salariés, par la mise en place d'un plan de déplacement urbain ;
- **Politique immobilière RSE** : (modernisation des infrastructures et programmation immobilière associative RSE privilégiant les énergies renouvelables et les interactions locales).

¹ Donnée sociale au 30.08.2018

ENSA Normandie



L'École Nationale Supérieure d'architecture de Normandie est un établissement d'enseignement supérieur du ministère de la Culture qui forme les architectes de demain. Elle est située dans l'ancienne usine Lucien Fromage à Darnétal, témoignage industriel du XIX^e Siècle, reconvertie en école d'architecture en 1984. Son enseignement et sa recherche en matière d'architecture dans sa dimension patrimoniale, sa dimension constructive et sa dimension urbaine, placent les enseignants-chercheurs et étudiants au cœur des enjeux majeurs et défis futurs de la Nation et des territoires. A ce titre, l'école a choisi d'être exemplaire et a décliné sa stratégie pour réduire son impact environnemental.

L'ENSA Normandie s'est lancée dans une démarche qualité avec la mise en place d'un management de l'énergie conformément à la norme ISO 50001. Ce processus a consisté à définir et clarifier la politique énergétique de l'école, d'identifier les usages énergétiques significatifs, élaborer un plan d'action, un suivi et un contrôle par un organisme agréé.

Opérations réalisées en 2018 :

1- Rénovation du système de chauffage de l'établissement avec la mise place de pompes à chaleur sur nappe phréatique

La consommation annuelle de gaz pour les besoins thermiques du bâtiment, estimée à 84 MWh PCS, sera réduite de 89 % par rapport à la situation existante (793 MWh PCS).

L'opération permettra d'éviter de dégager 98 tonnes de CO₂ chaque année par rapport à la situation existante, soit une réduction des émissions d'environ 67%.

2-Rénovation des bâtiments annexes avec la mise en place de matériaux biosourcés (fibre de lin) dans un objectif de réhabilitation du bâti traditionnel vers une haute performance énergétique.

3- Remplacement du système d'éclairage dans l'espace du Grand Hall et des mezzanines

Le remplacement du système halogène par des nouveaux projecteurs Led est d'une part destiné à réduire la consommation électrique de manière conséquente, mais également d'améliorer le confort visuel et les ambiances nocturnes de ce lieu majeur.

4- Mise en œuvre du Plan de Déplacements Entreprise, qui permet d'accompagner et impliquer les collaborateurs et acteurs de l'établissement dans une logique de mobilité durable, en adhérant aux solutions proposées sur le territoire et notamment par la Métropole.

Les engagements de l'ENSA Normandie dans la COP 21

- ➔ Consolider la politique énergétique de l'école et mise en place des indicateurs de performance, plan d'action avec objectifs cible, maîtrise opérationnelle.
- ➔ Réduire la consommation énergétique par des investissements ciblés ;
- ➔ Poursuivre la sensibilisation des acteurs de l'école ;
- ➔ Etablir le bilan Carbone à la suite des investissements réalisés.



HAROPA - Port de Rouen



HAROPA - Port de Rouen, premier port ouest-européen exportateur de céréales, accueille chaque année quelque 3 000 navires et 6 000 convois fluviaux, qui génèrent un trafic de 27 à 30 millions de tonnes.

Au cœur de l'ensemble HAROPA – ensemble portuaire de l'axe Seine réunissant les ports du Havre, de Rouen et de Paris –, Rouen fonde sa singularité sur sa capacité à traiter tous types de trafics, notamment industriels, grâce au savoir-faire de ses opérateurs et à la diversité de ses terminaux qui se répartissent de Honfleur jusqu'à Rouen. Ses grandes spécialités vont des céréales, aux produits pétroliers raffinés, en passant par les produits forestiers et papetiers, les produits agro-industriels, les colis lourds ou encore les conteneurs.

HAROPA - Port de Rouen est un établissement public d'Etat dont les principales missions sont :

- la réalisation, l'exploitation et l'entretien des accès maritimes ;
- la police maritime et fluviale, la sûreté et la sécurité ;
- la gestion et la valorisation du domaine dont il est propriétaire ou qui lui est affecté ;
- la gestion et la préservation du domaine public naturel et des espaces naturels dont il est propriétaire ou qui lui sont affectés ;
- la construction et l'entretien de l'infrastructure portuaire ;
- la promotion de l'offre de dessertes ferroviaires et fluviales ;
- l'aménagement et la gestion des zones industrielles ou logistiques liées à l'activité portuaire ;
- les actions concourant à la promotion générale du port.

Le Grand Port Maritime de Rouen (GPMR) emploie 470 salariés répartis sur différents sites administratifs et techniques situés entre Rouen et Honfleur

Acteur du territoire de l'estuaire de la Seine, HAROPA -Port de Rouen s'engage à travers sa politique environnementale, à répondre aux enjeux environnementaux tels que la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ainsi que la promotion de modes de production et de consommation responsables. L'établissement a développé depuis plusieurs années plusieurs actions permettant de limiter son impact environnemental et notamment en réduisant ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et ses consommations énergétiques. La démarche vise également à favoriser des modes de déplacement et de mobilité durable et à développer l'implantation d'installations associées aux énergies renouvelables. Ces actions sont complétées par une stratégie de préservation, de gestion et de valorisation de ses espaces naturels.

Rouen HAROPA – Port de Rouen s'engage dans « l'Accord de Rouen pour le climat » en contribuant aux objectifs de la COP21 par :

Bâtiments

- **Programme pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments**

L'audit énergétique des bâtiments administratifs, réalisé en 2014, a mis en avant deux scénarios d'amélioration énergétique. Un premier scénario fixe un objectif de réduction de 20 % des émissions de GES et des consommations énergétiques. Un second scénario, plus ambitieux, vise une réduction de 40 % des émissions de GES et des consommations énergétiques.

Un programme de travaux étendu sur 10 ans doit permettre une baisse de **l'ordre de 40 % des consommations énergétiques des bâtiments administratifs du port** situés sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie et une **baisse de l'ordre de 55 % des GES**.



Energie / efficacité énergétique

- **Programme pluriannuel de modernisation de l'éclairage « public » sur le domaine du port**

Cette démarche sera menée en coordination avec les services de la Métropole Rouen Normandie pour afin d'harmoniser l'éclairage de l'espace public, entre le domaine portuaire et celui des communes limitrophes. Le programme comprendra des actions liées à la rénovation de l'éclairage existant ; à la modulation de la période d'éclairage et à la prise en compte de l'impact de l'éclairage sur la biodiversité.

- **Branchements pour l'alimentation électrique des bateaux à quai**

- *Alimentation électrique des bateaux fluviaux de marchandises*

Le Port de Rouen travaille actuellement au déploiement de 10 bornes électriques pour les unités fluviales de transport de marchandises afin de créer une continuité de Paris jusqu'au Havre. Ces bornes seront installées fin 2018 sur les terminaux de Rouen (3) et de Grand-Couronne (2); en 2019-2020 pour les bornes de Rives en Seine (2), à Radicatel (2) et enfin à Honfleur (1). Le coût global du projet est estimé à 500 k€ (HT).

- *Alimentation électrique des paquebots fluviaux (croisière)*

L'étude de faisabilité, en lien avec Voies Navigables de France (VNF), va démarrer fin 2018. L'objectif est d'aboutir à la mise en place de 6 bornes électriques sur le territoire du Port de Rouen pour les bateaux fluviaux de voyageurs à moyen terme (2020-2025). En 2017, 157 bateaux fluviaux de croisière ont fait escale à Rouen (saison de mars à décembre) et environ une dizaine reste en hivernage de décembre à mars.

- *Alimentation électrique des navires de haute mer*

La mise en place de bornes électriques pour les navires de mer tels que les paquebots, , vraquiers, porte-conteneurs... nécessite de très fortes puissances. Ce projet est donc envisagé à plus long terme (2025-2030). Il est nécessaire d'identifier les secteurs concernés, le nombre de navires ainsi que leur puissance et d'anticiper les besoins pour l'alimentation électrique à quai. Suite aux premières études effectuées, la priorité sera donnée dans un premier temps aux deux terminaux de croisière de Rouen et Honfleur.

Energies renouvelables

- **Projets de fermes solaires sur des zones inconstructibles soumises à PPRT**

HAROPA - Port de Rouen envisage en 2019 le lancement d'un appel à projets pour l'installation d'une ferme solaire sur un site d'une superficie de 4 ha localisé à Grand-Quevilly, dans le périmètre du Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT).

- **Installation de panneaux photovoltaïques sur des hangars portuaires**

La solarisation de hangars portuaires vise à couvrir une partie des besoins énergétiques du Port de Rouen. L'établissement contribuera par cette action à s'inscrire dans la démarche durable engagée par l'Etat. Le Port de Rouen a lancé cette année une étude d'opportunité et de faisabilité pour l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit d'hangars portuaires.

Sédiments de dragage

- **Economie circulaire : valorisation des sédiments de dragage**

HAROPA - Port de Rouen compte poursuivre les partenariats menés avec les carriers pour la valorisation des sédiments de dragage dans le secteur du BTP. Les sédiments peuvent également être utilisés pour le remblaiement de ballastières. Pour ce dernier point, le GPMR Port a démarré en 2018 le remblaiement d'un nouveau plan d'eau situé sur la commune d'Anneville-Ambourville. Une première ballastière a été remblayée en 2008 à Yville-sur-Seine.

Le projet SEDICENDRES consiste en la mise en place avec des industriels d'un procédé de valorisation combinant sédiments de dragage et cendres de chaudières biomasse, en vue d'une utilisation dans le secteur du domaine routier ou en remblai.

Mobilité transport

- **Report modal vers le fleuve ou le ferroviaire**

HAROPA - Port de Rouen a mis en place des mesures ciblées d'incitation- financière- au report modal sur deux filières :

- céréales : pour les opérateurs qui privilégient un acheminement par train plutôt que par camion ;
- conteneurs : pour les acteurs qui proposent de privilégier le transport entre Le Havre et Rouen par le fleuve plutôt que par la route.

Par ailleurs, le Port de Rouen a entériné des mesures de mises à zéro de la redevance marchandise des droits de port (DDP) sur les terres non inertes afin d'encourager les acteurs de la filière à privilégier l'évacuation des gros volumes de matériaux—issus des chantiers du Grand Paris, par une solution fluviale plutôt que par la route.

- **Bonification des redevances (*Environmental Ship Index ESI*)**

, Dans la continuité des actions mises en œuvre en faveur de l'environnement,, HAROPA - Port de Rouen a rejoint en 2013 l'initiative ESI (Environmental Ship Index). La démarche volontaire ESI a pour objectif de contribuer à la réduction des émissions atmosphériques des navires. La « récompense environnementale » ainsi attribuée aux armateurs peut atteindre jusqu'à l'équivalent de 10 % des droits de port.

Le budget alloué par le Port à cette action est de 35 000 € par an. En 2017, 104 escales ont été récompensées et le dispositif a été étendu aux paquebots de croisière.

Plan Déplacement Entreprise (PDE)

Le Plan Déplacement Entreprise (PDE) a fait l'objet d'un plan d'action validé en 2015 par le Port de Rouen.

Les actions à mener entre 2018 et 2020 seront les suivantes :

- poursuite de l'offre de service vélos et de la mise en place d'une flotte vélo sur les autres sites de l'agglomération rouennaise ;
- offre de kits piétons aux agents venant travailler à pied ;
- mise en œuvre du plan de gestion du parc automobile ;
- limitation du nombre de véhicules de service ;
- sensibilisation et formation à l'éco-conduite ;
- promotion et organisation du co-voiturage ;
- actions de communication et d'animation.

- **Plan de gestion du parc automobile et achat d'une flotte de véhicules électriques**

L'objectif du programme de gestion du Parc Automobile est de réduire l'empreinte de la flotte de **85 tonnes de CO₂ par an**, à minima sur la prochaine décennie. HAROPA - Port de Rouen a mis en place un programme prévisionnel de futures acquisitions de véhicules électriques, en remplacement progressif d'une partie de la flotte actuelle (50 %). Il Le premier achat d'un véhicule électrique a eu lieu en 2014. L'établissement a poursuivi ses acquisitions en 2017 avec l'achat de 6 véhicules électriques en remplacement de véhicules diesel.

- **Mise en place de bornes de rechargement de véhicules électriques**

La première borne de rechargement de véhicules électriques a été installée en 2014 au sous-sol du siège social. Le programme s'est poursuivi par l'installation en 2015 d'une borne simple de rechargement sur le site de Croisset et, en 2017, de 4 bornes supplémentaires au sous-sol du siège social et d'une borne double sur le site de Radicatel. En 2018, 4 bornes seront installées à Rouen (2 rive droite et 2 rive gauche), à Croisset (1) et à Honfleur (1).

Biodiversité

- **Plan de Gestion des Espaces Naturels (PGEN)**

Avec 3774 hectares de domaine terrestre en gestion, dont les 2/3 sont des zones à vocation naturelle HAROPA - Port de Rouen est un acteur fortement concerné par les questions liées à la biodiversité, notamment dans l'estuaire de la Seine.

Dans le cadre de son plan d'actions 2014-2019, le GPMR Port prévoit des actions liées :

- **à l'amélioration de la connaissance du territoire** et notamment la réalisation d'inventaires complets du domaine du Port de Rouen, la réalisation d'études spécifiques sur certaines espèces emblématiques de l'estuaire, telles que l'œdicnème criard et le crapaud calamite, et la participation à des études scientifiques et de recherche.
- **à la gestion écologique des milieux naturels** en renforçant certains partenariats et en développant des plans de gestion écologique de certains espaces naturels tels que le marais du Pré du Tourneucul à Moulineaux, ou les corridors écologiques.
- **au développement des actions d'interface homme-nature** de manière à favoriser la biodiversité au sein de la zone portuaire. Ainsi, des actions comme la gestion différenciée des espaces verts de la zone portuaire, l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires, l'installation de ruches ou d'hôtels à insectes, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, le développement de l'éco-pâturage et des actions de sensibilisations des usagers portuaires sont prévues.
- **à la restauration écologique de milieux naturels** et notamment des actions visant à privilégier le lien avec le fleuve, en favorisant le développement d'annexes hydrauliques telles que prévues sur le site des Petits-Saules à Sahurs.

Au regard de l'importance de la dimension collective, HAROPA - Port de Rouen participe à :

- **la coalition des entreprises du secteur du grand port** et souhaite notamment mettre en place des actions en matière d'écologie industrielle.

la coalition sur le développement du photovoltaïque : il est proposé de lancer dès que possible un appel à projets sur les zones portuaires pouvant accueillir une ferme solaire, si possible en lien avec la SNCF (Sablonnière), voire dans le cadre d'une initiative plus ouverte aux autres acteurs à l'instar de l'appel à projets « Réinventer la Seine ».

Nous sommes de plus en plus de signataires...
Et vous, vous faites quoi pour le climat ?

**MOI AUSSI JE M'ENGAGE
 DANS L'ACCORD DE ROUEN
 POUR LE CLIMAT !**
 29 novembre 2018

Remplissez le formulaire sur NotreCop21.fr ou à l'Atelier

Contacts Presse

Métropole Rouen Normandie
 Marion FALOURD - Attachée de presse
 02 32 12 23 16 – 06 16 21 38 54
marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr

ADEME
 Thomas JOILLE – Communication
 02 32 81 70 60
thomas.joille@ademe.fr

Aspen Notre-Dame-de-Bondeville
 Luc Parent - Directeur SSE
 1 rue de l'Abbaye, 76960, Notre Dame de Bondeville, France
 02 35 14 31 76
lparent@fr.aspenpharma.com

Les Papillons Blancs 76
 Estelle MASSENGO - Responsable Communication
 6 rue d'Alembert | 76140 LE PETIT QUEVILLY
 02 32 76 07 18 | 06 35 43 56 40
communication@pb76.fr

ENSA
 Fabien SOTTIEZ - Directeur par intérim
 02 32 83 42 11
fabien.sottiez@rouen.archi.fr

Groupe NGE
 PARENT Bruno
 06.87.74.60.38
bpParent@quintoli.fr

Grand Port Maritime de Rouen
 Agostinho Da Silva – Attaché de presse
 06 85 93 62 16
agostinho.dasilva@haropaports.com